Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Sutton GROUP
EDMONTON CAPÉANTE
MLS REALTOR
sutton group - devonshire realty inc.
AGENT IMMOBILIER INDÉPENDANT
11058 - 51 Avenue
Edmonton (Alberta)T6H 5B4
(24 hr. pgr.: (403) 438-2500
rés.: (403) 466-7893
fax: (403) 435-0100
BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
1997 -01- 23

Vol. 31 n°3 Edmonton, semaine du 17 au 23 janvier 1997 12 pages 60c

Après 26 ans de discrimination et d'inégalité

Le Commissaire aux langues officielles poursuit l'armée

OTTAWA (APF) — **Jugeant que l'armée canadienne avait l'obligation légale d'offrir des services en français aux familles des militaires francophones, le Commissaire aux langues officielles a finalement décidé de poursuivre les Forces armées canadiennes pour les obliger à respecter la Loi sur les langues officielles.**

Déposé la veille de Noël devant la Cour fédérale du Canada siégeant à Montréal, l'avis de requête affirme que les membres des familles de militaires "ont le droit de communiquer et de recevoir des services des Intimés (l'armée et le ministère de la Défense), ou des tiers agissant pour leur compte, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles." Pour le Commissaire, ces services comprennent, notamment, tous les services en matière d'éducation, médicaux et para-médicaux, culturels ou de loisirs offerts par le ministère de la Défense et les Forces canadiennes, y compris des services d'arrivée et de départ, des services de police militaire et d'incendie, d'aumônerie, des films, des services bancaires, des services juridiques et sociaux et des services de déménagement ou de transport.

Cela fait 26 ans que le Commissaire aux langues officielles reçoit des plaintes au sujet de l'absence de services en français pour les membres des familles de militaires qui vivent ou qui dépendent, directement ou indirectement, d'une communauté militaire. C' est le cas à la base militaire de Moose Jaw en Saskatchewan, qui est directement visée par cette poursuite.

Selon l'avis déposé devant la Cour fédérale, le ministère de la Défense et les Forces canadiennes n'ont pas pris toutes les mesures pour respecter leurs obligations linguistiques, n'ont pas respecté les droits linguistiques des familles des militaires, n'ont pas pris toutes les mesures pour ne pas nuire aux chances d'avancement et d'emploi des militaires pour des raisons linguistiques et ont violé, "par voie d'action ou d'omission" les droits linguistiques des trois plaignants qui sont à l'origine de cette poursuite.

Le Commissaire souligne aussi dans sa requête "l'inégalité de traitement et la discrimination systémique" du ministère et des Forces canadiennes à l'endroit des familles francophones des communauté militaires. Depuis 26 ans, écrit-il, l'armée et le gouvernement n'ont pas donné les suites appropriées à la plupart des plaintes concernant les familles des militaires francophones et n'ont "jamais" donné au Commissaire l'assurance qu'ils allaient apporter les correctifs nécessaires.

Concours de dessin

J'aime vivre à St-Paul!

FABIENNE COUSIN

ST-PAUL — Un concours de dessin ayant pour thème *J'aime vivre à St-Paul*, a été lancé à l'école du Sommet. Ce concours était organisé pour illustrer la trousse de bienvenue que les arrivants francophones recevront pour les informer des services en français dans notre communauté.

C'est lors de la réunion parents/professeurs, qui s'est déroulée à la fin du mois de novembre, que les parents ont été invités à choisir le dessin gagnant. C'est Nypsia Half, élève de 6ième année, qui a remporté la faveur des parents. Son dessin paraîtra sur la couverture de la trousse de bienvenue et la gagnante recevra un bon d'achat d'une valeur de 20$, échangeable à la boutique de l'ACFA.

Ce projet est une initiative des *Blés d'Or*, du *CÉCA du centre Nord-Est* et de l'*ACFA régionale de St-Paul* avec la collaboration de *Family and Community Services*.

Si vous êtes nouvellement arrivé à St-Paul ou si vous connaissez de nouveaux arrivants, vous pouvez les référer à l'ACFA de St-Paul au 645-4800.



Nypsia Half avec son certificat gagnant

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

000000 10014366 A.L. 2 (U)
BIBLIOTHEQUE L ASSEMBLEE NATIONALE
1035 RUE DES PARLEMENTAIRES
EDIFICE PAMPHILE LEMAY
QUEBEC PQ G1A 1A5

Le Franco est déménagé!

Notre nouvelle adresse est maintenant la suivante:

#201, 8527-rue Marie-Anne Gaboury (91e)
Edmonton, AB
T6C 3N1

Veuillez noter que le numéro de téléphone est toujours le 465-6581

Grand remue-ménage en éducation en Ontario

Les Franco-Ontariens obtiennent la gestion scolaire

OTTAWA (APF) : **Les francophones de l'Ontario ont finalement obtenu la gestion scolaire partout en province.**

Le ministre de l'Éducation, John Snobolen, a annoncé la création dès 1998 de sept nouveaux conseils scolaires francophones, qui s'ajouteront aux quatre conseils existants. Les conseils couvriront toute la province, ce qui veut dire que les 59 sections et les 8 comités consultatifs de langue française qui oeuvrent au sein des commissions scolaires anglophones disparaîtront du paysage scolaire ontarien.

Cette annonce s'inscrit dans une vaste réforme de l'éducation en Ontario, qui prévoit l'abolition de conseils scolaires anglophones, la diminution du nombre de conseillers scolaires et une baisse de leurs honoraires.

De 129, le nombre de conseils scolaires passera à 66, dont 11 de langue française. Il y aura quatre conseils scolaires publics et sept conseils scolaires catholiques de langue française. La répartition se fera ainsi : 5 conseils francophones dans le Nord, deux publics et trois catholiques, 3 conseils francophones dans le Sud, (un public et deux catholiques) et 3 dans l'Est (un public et deux catholiques).

Le mode de financement change du tout au tout, puisque les contribuables ne financeront plus l'éducation à travers leurs taxes foncières. Le gouvernement versera plutôt des subventions provinciales qui seront basées sur un nouveau modèle, qui tiendra compte des besoins de chaque étudiant. La nouvelle formule, promet le ministre de l'Education, tiendra compte des besoins spéciaux des étudiants francophones. Cela semble vouloir dire que le financement des conseils scolaires francophones ne sera pas simplement égal à celui des conseils anglophones, mais équitable, ce que réclament les francophones depuis des années. Des consultations sur la question du financement auront d'ailleurs lieu ce printemps.

Les taxes d'affaires continueront à financer l'éducation, mais le gouvernement a rejeté l'idée de mettre en commun toutes ces recettes fiscales pour les redistribuer par la suite.

Les conseillers scolaires auront désormais comme rôle de proposer des orientations politiques et ils n'interviendront plus au niveau de la gestion quotidienne des écoles. Il n'y aura plus aucun salaire versé aux conseillers. Ils n'auront droit qu'à des honoraires qui ne dépasseront pas 5 000 $ par année. Le nombre de conseillers passera de 1 900 à 700.

Le ministre des Affaires francophones, Noble Villeneuve, a annoncé à Sudbury les détails de cette réforme en ce qui a trait à l'avenir de l'éducation en langue française : «Pour la première fois, la minorité francophone la plus importante en dehors du Québec pourra assumer la gestion scolaire pleine et entière de ses écoles publiques et séparées partout en Ontario et ce, au moyen de leurs propres conseils scolaires», a déclaré le ministre. Cette annonce «historique» selon le ministre franco-ontarien, «confirme l'engagement du gouvernement ontarien envers la collectivité francophone.»

Semaine Vision internationale à la Faculté

Voyager pour ne pas comparer

PATRICIA HÉLIE



Photo: Patricia Hélie

Roch Labelle et Nadine Duguay

EDMONTON — **La semaine Vision internationale se déroulait à la Faculté Saint-Jean du 6 au 10 janvier dernier. Mise sur pied pour faire connaître à la population étudiante des organismes tels Jeunesse Canada Monde, AFS Interculture Canada, Carrefour international et Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), l'activité permettait à certains jeunes de faire part de leurs expériences et à d'autres de découvrir de nouvelles choses.**

À chaque jour, un étudiant parlait de son voyage dans une autre partie du globe, voyage qu'il avait eu la chance de réaliser grâce à un des organismes mentionnés. La semaine s'est terminée par la présentation de Roch Labelle et de Nadine Duguay, eux qui ont eu la chance de se rendre respectivement au Pérou et au Costa Rica.

À écouter Nadine Duguay parler de son séjour de six mois au Costa Rica, on avait bien envie de tout laisser en plan pour aller en témoigner par nous-même. Même chose pour Roch Labelle.

Roch a voyagé avec EUMC pendant six semaines au Pérou, à la suite desquelles il devait produire un document de recherche. Cette recherche portait, entre autres, sur la promotion du patrimoine culturel dans la région de Cusco, région qui est reconnue par le patrimoine mondial de l'ONU.

Ce que Roch retient le plus de son voyage, c'est la beauté du paysage. «Il y a aussi les contrastes qui m'ont frappé. La différence entre la chaleur du jour et la froideur de la nuit, la différence entre les riches et les pauvres, les sommets des montagnes et le creux des vallées...»

Depuis quelques semaines, on entend parler du Pérou et de sa capitale, Lima, parce qu'un groupe terroriste retient plusieurs centaines d'otages dans la résidence de l'ambassadeur japonais. Étant allé là-bas, Roch suit l'histoire de près. «Quand j'étais au Pérou, il y a sept mois, ça commençait déjà à se parler. J'ai moi-même assisté à une réception à la résidence de l'ambassadeur canadien, tout comme 500 personnes ont assisté à une réception à la résidence de l'ambassadeur japonais. Je suis beaucoup ce qui se passe et je comprends beaucoup plus les enjeux.»

De son côté, Nadine Duguay a passé six mois au Costa Rica en 1992 avec AFS Interculture Canada. Après avoir obtenu l'information nécessaire, ramassé les 4000$ requis et falsifié la signature de ses parents, elle a annoncé son départ à ces derniers trois mois avant le grand départ. «Je n'avais pas le choix!, lance-t-elle, ils ne m'auraient pas laissé partir!»

Nadine est arrivée là-bas avec des idées bien arrêtées sur le rôle de la femme, ce qui n'était pas une bonne idée dans un pays ou l'homme est le roi... «Je suis arrivée avec mes idées féministes et je me suis mise à les confronter. Les trois premiers mois ont été difficiles parce que je n'acceptais pas que mes soeurs soient à genoux aux pieds de mon père d'accueil pour polir ses souliers. Je voyais ma mère d'accueil tout faire dans la maison en plus d'être enseignante et de s'occuper des cinq enfants. Elle se mettait au service de son mari et je ne le prenais pas. Elle m'a expliqué beaucoup de choses. Un jour je lui ai demandé "Es-tu heureuse comme ça? Au Canada ça ne marche pas comme ça." Pis là elle m'a rassurée. Elle m'a dit que ce n'est pas que les femmes ne peuvent pas faire telle ou telle chose, c'est qu'elles sont bien comme ça. Mais ça ne veut pas dire qu'elles ne pourraient pas faire autre chose. Il y a maintenant des femmes qui font des percers en politique.»

Du Costa Rica, Nadine retient beaucoup de choses. La politique et la religion, les tremblements de terre et les volcans aussi. «En politique tous les coups sont permis. Ce ne sont plus les candidats qui s'affrontent mais ceux qui travaillent pour lui. Et la religion est très présente. J'ai passé Pâques là-bas. J'ai vu les simulations de crucifixions, j'ai vécu la semaine de jeûne et le vendredi Saint alors que la messe dure 5 heures. J'ai aussi vu un volcan en irruption.»

«Mais ce sont les tremblements de terre qui m'ont le plus effrayée. Aujourd'hui encore j'ai peur de ça. J'ai vu une maison s'écrouler comme un château de carte devant mes yeux. J'ai entendu une petite fille crier pendant le séisme parce qu'elle était prise dans le tonneau dans lequel elle jouait. Et j'entendais sa mère crier parce qu'elle ne pouvait pas aller l'aider avant que se soit terminé. Ça, ça m'a marqué énormément.»

Évidemment, Nadine et Roch ont aussi appris l'espagnol. Ils le maîtrisent parfaitement. Mais ils ont également appris beaucoup sur les différences de culture. Nadine résume très bien ce qu'ils ont appris. «J'ai vu d'autres mentalités et j'ai surtout appris à ne pas comparer. Je ne dis plus qu'un pays est mieux que l'autre. J'ai appris à être plus à l'écoute de ce qu'il y a ailleurs et à voir les différences sans les juger. J'ai appris à dire OK, ils n'ont pas ça, ça ne marche peut-être pas de même, mais ils ont ça. Ça compense toujours. Et si tu fais ça avec tous les pays du monde tu vas te rendre compte qu'il n'y a pas un pays qui est meilleur qu'un autre.»

Pierre Elliott Trudeau et le libéralisme canadien

Une nouvelle publication pour Claude Couture

PATRICIA HÉLIE

EDMONTON — **«Sans sous-estimer les conséquences positives des politiques de Trudeau sur les Canadiens français hors Québec, notamment par l'article 23 de la Charte des droits et libertés, les gens ne doivent pas perdre leur esprit critique pour autant.» C'est le message que Claude Couture veut lancer à la population avec la publication de son dernier ouvrage intitulé *La loyauté d'un laïc: Pierre Elliott Trudeau et le libéralisme canadien.***

L'idée d'écrire sur Pierre Elliott Trudeau fait son chemin depuis déjà quelques temps dans la tête de M. Couture. Travaillant sur le libéralisme canadien depuis déjà plusieurs années, il s'est toujours intéressé à l'influence qu'à eu M. Trudeau en tant qu'intellectuel. Étant un auteur lu par tout étudiant en sciences sociales au Canada depuis au moins vingt ans, et parce qu'il a été chef du pays pendant une quinzaine d'années, M. Couture a toujours démontré un vif intérêt pour Trudeau. La seconde raison de l'intérêt de M. Couture pour l'ancien Premier ministre est venu de ses prises de position face à L'accord du lac Meech et celui de Charlottetown.

«J'ai été très choqué par ses prises de position contre Meech et encore plus contre Charlottetown. Il s'opposait à une tentative de réforme de la constitution qui était parfaitement légitime, qui devait impliquer tous les représentants des provinces et des territoires, les représentants des groupes de femmes et les Autochtones. À ma connaissance, aucun autre pays dans le monde occidental n'aura été mobilisé de façon démocratique et non-violente pour refaire le contrat politique du pays. Ce qui m'a choqué, c'est de voir que Trudeau, qui avait laissé toute une série de problèmes sans solution (la question du Québec, la question des Autochtones), se mêle d'intervenir pour court-circuiter le projet.»

Pour M. Couture, ce qui est encore plus ironique dans l'histoire, c'est qu'en s'opposant à Meech, M. Trudeau se retrouvait dans le même camp que Lucien Bouchard et Preston Manning. L'auteur n'était cependant pas surpris de les voir se retrouver du même côté puis qu'ils seraient, selon lui, semblables. « Il y avait là, à mon avis, une logique parce que, chez ces trois hommes, on retrouve trois projets politiques qui comportent trois visions très étroites de la société et de ce que devrait être l'organisation politique du pays. Entre eux, il n'y a que des différences de surface. La mécanique, la façon de raisonner et l'étroitesse d'esprit sont les mêmes. C'est particulièrement évident quand on compare Bouchard à Trudeau. Une vision quant à la représentation du Canada français et du Québec. Cette façon de voir le Québec qui est tellement caricaturale, ce qui mène à des solutions caricaturales. Dans le cas de Trudeau, la solution aux problèmes du Québec est venue avec ses institutions, et, dans le cas de Bouchard, la solution va venir avec la souveraineté. Mais les deux partagent une même vision linéaire de l'histoire en général et de l'histoire du Canada et du Québec en particulier. Et le regard simpliste qu'ils portent sur le passé est le même regard simpliste qu'ils portent sur le présent.»



Pierre Elliott Trudeau

«Avec *Pierre Elliott Trudeau et le fédéralisme canadien*, Claude Couture veut démontrer aux Canadiens que le personnage de Trudeau est construit à partir de contradictions flagrantes. «Celui qu'on perçoit comme un grand intellectuel est, à mon avis, un piètre intellectuel et celui qu'on perçoit comme un champion des droits individuels est en fait quelqu'un qui a littéralement vissé dans les institutions une conception complètement schizophrénique des droits individuels.»

«J'ai voulu démontrer en quelques pages que les ambiguïtés intellectuelles de Trudeau présentent dans les textes publiés dans les années '50 et '60 se retrouvent fondamentalement dans les institutions qu'il a créées. Comme intellectuel qui se disait libéral et individualiste, il s'est opposé au nationalisme à l'époque de Duplessis. Mais dans tous ses textes on a des analyses à caractère collectif du Québec. Il n'a jamais essayé de comprendre le Québec dans toutes ses nuances, dans toute sa complexité, en utilisant une méthodologie individualiste.»

«Le type est vénéré comme un grand intellectuel. Il faut montrer que tout ça repose sur du vent. Il n'a jamais vraiment étudié, selon moi, la complexité de la pensé libérale. Et même pour son dernier livre, *Against the current*, il n'a pas pris ses distances. Depuis '84, il a eu le temps de lire. La pensée libérale est une pensée très complexe et depuis trente ans il y a des auteurs qui ont beaucoup renouvelé la pensée libérale. Est-ce qu'il a lu ces gens? Non. Il n'a même pas pris de distance face à lui même en lisant les philosophes libéraux ou politiques les plus important au monde aujourd'hui. C'est quoi ça sinon de l'obscurantisme et de l'ignorance qu'on présente comme une espèce de brio intellectuel de la part de l'ancien chef d'État?»

Claude Couture en a d'ailleurs long à dire sur le dernier livre de M. Trudeau, une réédition de textes qui ont entre quarante et cinquante ans d'existence. «On ose présenter ça comme des textes d'analyse pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui au Québec. Il n'y a aucun renouvellement, il n'y a même pas d'introduction qui serait une mise à jour de la littérature. Il y a deux, trois pages écrites par Trudeau où il prétend que le monstre nationaliste a refait surface au Québec, sans que le type se soit jamais rendu compte que, parmi tous les intellectuels du Canada français, il est un de ceux qui a le plus contribué à former le nationalisme québécois contemporain par sa représentation simpliste du Québec. Donc des textes qui n'ont aucune mise à jour et on présente ça comme une analyse brillante de la situation d'aujourd'hui.»

Pour M. Couture, Pierre Elliott Trudeau n'a rien compris. «Le gars a été sincère, il a honnêtement pensé qu'il avait la bonne vision. Pendant des siècles les êtres humains ont pensé que la terre était plate. Trudeau, lui, a pensé qu'il l'avait vraiment l'affaire et qu'il comprenait la problématique des droits individuels. Mais le fait est que, comme la terre n'est pas plate, la vision de Trudeau est simpliste et a mené et continue à mener à des malentendus assez importants.»

Le lancement officiel de l'ouvrage de Claude Couture se fera à la Faculté Saint-Jean le 21 janvier prochain. Un lancement est également prévu à Paris en février.



CONCOURS DÉCLARATION D'AMOUR

À l'occasion de la St-Valentin, le comité du carnaval de St-Isidore lance un concours de déclaration d'amour à tous les couples intéressés. Une déclaration d'au moins 30 secondes est requise.

Pour plus d'information,
contactez: Françoise Lavoie au **624-8377**
ou Armande Lavoie au **624-5288**

ÉDITORIAL

Le chien de garde montre les dents

Fatigué d'aboyer sans faire peur à personne, le chien de garde du bilinguisme au Canada décide de mordre. En décembre dernier, Victor Goldbloom, Commissaire aux langues officielles, décidait de poursuivre les Forces armées canadiennes pour les obliger à respecter la Loi sur les langues officielles (LLO).

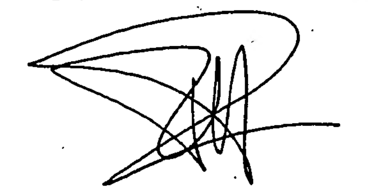
Il n'est pas trop tôt. Voilà plus de 26 ans que le Commissaire reçoit des plaintes de militaires portant sur le non-respect de la LLO. On parle même de discrimination systématique envers les familles des militaires francophones en ce qui a trait aux droits linguistiques.

En août dernier, le Commissaire perdait aussi patience dans un autre dossier, celui des transporteurs aériens affiliés à Air Canada. Entre 1992 et 1995, 173 plaintes ont été acheminées au Commissariat sur les langues officielles concernant Air Alliance, Air BC, Air Nova, Air Ontario et NWT Air. Le Commissariat a acheminé ces plaintes à Air Canada en lui ordonnant de les soumettre à ses cinq transporteurs et de remédier à la situation. Mais Air Canada a refusé, alléguant que les transporteurs, desquels elle possède 100 % des parts, sont des entités juridiques distinctes et qu'elles n'ont pas d'obligations. En se basant sur l'article 25 de la LLO, le Commissariat soutient au contraire que les filiales sont tenues de respecter les droits linguistiques des francophones. Selon cet article, les institutions fédérales - et, par exception, certaines entreprises privées telles qu'Air Canada - doivent s'assurer que «les services offerts au public par des tiers pour leur compte le soient dans l'une ou l'autre des langues officielles [...]». L'affaire n'est toujours pas réglée.

Comme si ces deux dossiers ne représentaient pas assez de travail pour le Commissariat, un rapport préliminaire de M. Goldbloom, portant sur les compressions effectuées par Radio-Canada aux services de radio et de télévision dans l'Ouest, fustige le gouvernement pour son manque de leadership et pour l'absence inaccepable d'imputabilité de la société d'État. Le Commissaire souligne la zone grise qui entoure Radio-Canada en ce qui a trait au contrôle de cette société. Il suggère de redessiner l'organigramme afin de mieux encadrer le diffuseur public.

À considérer les dossiers menés de front depuis six mois par le Commissaire, on a la désagréable impression de voir David affrontant Goliath, sans le bénéfice de la fronde. Que peut faire le Commissaire pour rétablir les torts des francophones lésés depuis plus d'un quart de siècle? Quels pouvoirs dérisoires lui ont été conférés pour que personne ne tienne compte de ses enquêtes, requêtes et analyses?

La Loi sur les langues officielles n'a pas de dents. Quand il s'agit d'une autre Loi, celle régissant l'impôt, par exemple, personne n'est à l'abri d'une amende ou d'une poursuite judiciaire à la moindre infraction. Mais pas dans le cas de la LLO. On devrait au moins donner au Commissaire les moyens de faire respecter la loi, ne serait-ce que pour sauver la face au regard du monde et maintenir ainsi l'illusion d'un vrai bilinguisme...puisqu'on ne semble pas prêt à poser les gestes nécessaires à l'établissement d'un vrai bilinguisme au pays.



François V. Pageau



La liste des bonnes résolutions de l'année, proposée par l'équipe du Franco

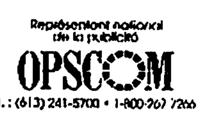


1. **Cette année, j'écris régulièrement au courrier des lecteurs du *Franco*.**
   Quand j'aime ou je n'aime pas quelque chose, je partage mon opinion avec les autres lecteurs.
2. **Cette année, j'abonne un(e) ami(e) au *Franco*.**
   En plus de mettre en contact cet ami(e) avec l'actualité francophone de l'Alberta, c'est une bonne façon d'appuyer le journal.
3. **Cette année, je participe à un minimum de trois activités francophones de ma région.**
   Pourquoi trois? Parce que nous, du *Franco*, on aime bien ce chiffre.
4. **Cette année, je fais des affaires en français.**
   Essayez, vous verrez: c'est facile et ça rapporte.

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta



Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par Gazette Press Ltd., à St-Albert.



Représentant national de la publicité
OPSCOM
Tél.: (613) 241-5700 • 1-800-267 7266

Directeur: François V. Pageau
Adjointe administrative: Micheline Brault
Journaliste: Patricia Hélie
Infographiste: Charles Adam
Correspondant national: Yves Lusignan
Association de la presse francophone

La reproduction des textes en tout ou en partie est encouragée. Les utilisateurs devront cependant obtenir l'autorisation préalable du Franco et citer l'origine du texte. Nos clients dont les annonces sont publiées dans cette édition ont (5) jours pour nous signaler toute erreur de notre part et ce, à partir de la date de publication. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, en tenant compte que l'erreur est celle du journal LE FRANCO





Correspondants régionaux

Calgary
Alain Bertrand

Medicine Hat
Mireille Whittemore

Centralta
Martin Blanchet, Julie B. Dallaire et Lucienne Brisson

Plamondon
Michel Raymond

Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion et Patrice Savoie

Fort McMurray
Joël Lavoie

Lethbridge
Mireille Dunn

Saint-Paul
Martin Brault

Cinq projets jeunesse seront réalisé à Calgary

Le Centre Maria Labrecque est du nombre

PATRICIA HÉLIE

CALGARY — **Le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, a annoncé dernièrement le financement de cinq projets jeunesse qui seront réalisés à Calgary.**

Ces projets, financés au coût de 1,1 million de dollars, s'inscrivent dans le cadre des programmes *Jeunes stagiaires*, *Entrepreneuriat chez les jeunes* ainsi que *Service jeunesse Canada* et aideront des jeunes à faire la difficile transition entre l'école et le travail. Ils faciliteront également l'implication des jeunes dans leur collectivité.

Le Centre Maria Labrecque recevra un projet. Celui-ci s'intitule "Adopt-a-senior" ou "adopte une personne âgée sans voix" et vise à aider les personnes âgées, leur famille et les jeunes.

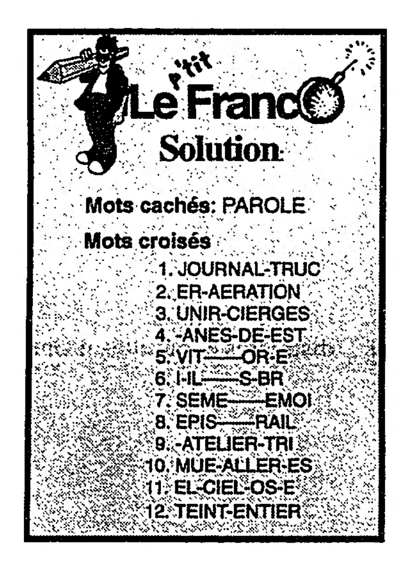
«Par *personne âgée sans voix*, on veut dire une personne qui n'est plus dans un état de santé pour se faire entendre, explique la directrice du Centre Maria Labrecque, Micheline Paré. Il y a plusieurs situations difficiles pour ces personnes âgées qui sont en centre d'accueil. Ces personnes subissent de l'abus verbal. J'ai donc bâti ce projet pour sensibiliser les jeunes à la réalité des personnes âgées visées par le Centre Maria Labecque. On veut sensibiliser les jeunes aux personnes âgées qui en sont aux cinq ou dix dernières années de leur vie, surtout quand elles sont dans des situations où elles ne peuvent plus parler pour elles-même.»

Ainsi, 99 995$ seront octroyés pour le projet de Service jeunesse Canada afin d'aider à combler le fossé entre les personnes âgées et les jeunes tout en offrant à ces derniers l'occasion d'acquérir les compétences dont ils ont grand besoin. Une dizaine de jeunes entre 18 et 30 ans auront la chance de participer à ce projet qui donne droit à une prime de persévérance, ou une bourse, à la fin du projet.

Les jeunes passeront deux jours par semaine au Centre pour faire de la théorie, c'est-à-dire pour recevoir des cours de croissance personnelle comme des cours de psychologie en découverte de soi et en estime de soi. «Les jeunes vont apprendre notre approche spécialisée pour les personnes sans voix en perte d'autonomie qui sont dans les foyers ou à la maison», ajoute Mme Paré. Le reste du temps, les jeunes vont s'impliquer dans la communauté pour tenter de découvrir quels sont les besoins de ces personnes et comment ils peuvent les rejoindre pour leur donner plus de respect et de dignité.

Les jeunes commenceront le projet en mars et poursuivront pendant six mois. Pour accomoder tout ce beau monde, poursuivre les autres formations qui sont dispensées par le Centre Maria Labrecque et suffire aux nombreuses demandes de familles qui ont des parents placés en foyer, le Centre commence, en janvier, des travaux d'agrandissement des locaux. Ainsi, on passera de deux classes et quatre bureaux à cinq classes et sept bureaux. «Les travaux de rénovation sont réalisés à partir de dons que nous recevons des gens de la communauté, explique Mme Paré. Seulement pour rénover, très simplement, nous avons besoin d'au moins 10 000$. Tout don serait grandement apprécié.» Notons qu'étant un organisme sans but lucratif, le Centre émettra des reçus d'impôt pour chaque don reçu.

KTG Enterprises Inc., le Comité central mennonite de l'Alberta, Alberta Business and Educational Services, Alberta College of Art and Design sont les autres entreprises qui auront la chance de recevoir des jeunes. Entre autres, les projets fourniront de l'aide aux jeunes défavorisés, l'accès à la carrière d'opticien et de l'aide aux jeunes qui veulent administrer leur propre entreprise.



LA BOÎTE À CHANSON



Le carnaval de St-Isidore lance un appel à tous les artistes de la scène de la province pour participer à une boîte à chanson,

le samedi 15 février.

Pour plus d'information, contactez:
Martin Lavoie au 624-5635

Joignez NOTRE force ouvrière.

Apprenez un métier.

Imaginez-vous technicien maritime, aéronautique, électromécanique, ou dans un autre métier spécialisé. Imaginez que vous avez un métier et que vous êtes payé pour l'apprendre. Puis, imaginez une carrière où vous porterez avec fierté votre appartenance à l'équipe des Forces armées canadiennes. Maintenant, imaginez-vous au coeur de l'action, ici et ailleurs, dans des opérations de sauvetage ou de maintien de la paix. Que vous soyez un homme ou une femme, joignez-vous à notre équipe dès **MAINTENANT** et participez à cette grande tradition canadienne de fierté. Pour plus de renseignements, passez à un centre de recrutement ou composez

1 800 856-8488
www.recrutement.dnd.ca

Ce pourrait être la meilleure décision de votre vie.

FORCES ARMÉES CANADIENNES
Régulière et de réserve


Canada

Défense nationale National Defence

VOUS ÊTES INVITÉS AU
COLLOQUE SUR L'AVENIR DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

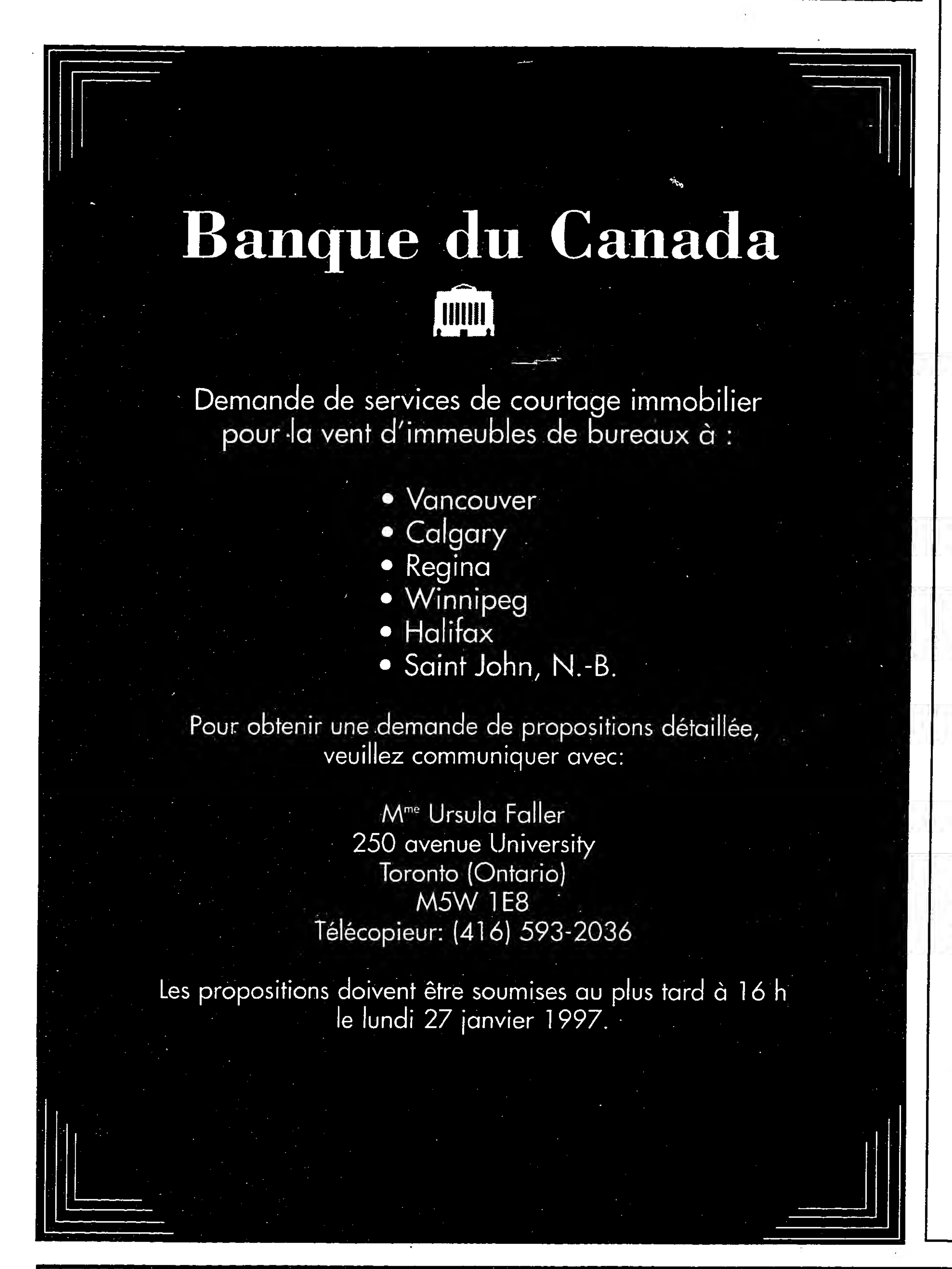
24-25 JANVIER 1997
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

24 Janvier, 19h30
1. Qu'est-ce qu'un droit linguistique?

25 Janvier, 9h30-13h00
2. La Francophonie: multiculturelle?
3. Communautés de langue officielle et décentralisation des responsabilités gouvernementales

Pour plus d'information, appelez le 465-8705

Annuaire 1997... 461-9182



Rappel!

À tous les membres de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

aura lieu le 25 janvier 1997
à 13h00 à la Cité Francophone
(8527 rue Marie-Anne Gaboury)

Des nominations pour les postes suivants sont requises pour 1997:

1 président.e	1 an
1 vice président.e	2 ans
1 trésorier.ère	2 ans
1 secrétaire	2 ans
1 directeur.trice	1 an
1 directeur.trice	2 ans

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte-rendu de l'assemblée du 27 janvier 1996
5. Suite du compte-rendu
6. Rapport du président
7. Rapport financier
8. Nomination du verificateur pour l'année 1996-1997
9. Nomination d'un(e) président(e) d'élections
10. Élections
11. Remerciements à Jean Patenaude
12. Invité: Monsieur Denis Collette de la Société Radio-Canada
13. Présentations
    13.1-La Cité Francophone
    13.2-Centre d'expérience préscolaire
    13.3-L'Association des gens d'affaires d'Edmonton
    13.4-L'A.C.F.A. provinciale
    13.5-Danka
14. Varia
15. Levée de l'Assemblée
16. Vin et fromage

Vous pouvez poser votre candidature ou nous faire parvenir des suggestions en téléphonant au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton
téléphone: ***469-4401***, *télécopie:* ***469-3997***
courrier électronique: **acfareg@datanet.ab.ca**



N'oubliez pas!
C'est VOTRE association!
C'est Votre affaire!
Il FAUT s'impliquer!



VOUS ÊTES INVITÉS AU

COLLOQUE SUR L'AVENIR DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Les 24-25 janvier 1997
à la Faculté Saint-Jean
8406 rue Marie-Anne Gaboury

Vendredi 24 janvier

1. Mot de bienvenue de University of Alberta (19h30, salle 2-52)
2. Qu'est-ce qu'un droit linguistique (19h45, salle 2-52)
   Linda Cardinal, Science Politique, Université d'Ottawa
   France Levasseur-Ouimet, Faculté Saint-Jean, University of Alberta
   François Pageau, Directeur, Le Franco

   Président: Claude Denis, Faculté Saint-Jean, University of Alberta
3. Réception (21h15, salon du personnel)

Samedi 25 janvier

La francophonie: multiculturelle?
(9h30, salle 2-52)
Claude Couture, Faculté saint-Jean, University of Alberta
Paul Dubé, Langues modernes, University of Alberta
Jean Lafontant, Sociologie, Collège universitaire de Saint-Boniface

Présidente: Pamela Sing, Faculté Saint-Jean, University of Alberta

Pause café (11h00)

Communautés de langue officielle et décentralisation gouvernementale
(11h30, salle 2-52)

Paul Denis, Association canadienne-française de l'Alberta
C. Michael MacMillan, Political and Canadian Studies, Mount Saint-Vincent University Daniel Schwanen, C.D. Howe Institute

Présidente: Lyne Lemieux, Association canadienne-française de l'Alberta

Buffet et clôture du colloque
(13h00, salon du personnel)

Régional en bref

CALGARY

L'Alliance Française de Calgary et les services culturels de l'ambassade de France présentent une exposition et plusieurs soirées vidéo sur la vie et l'oeuvre d'André Malraux à la galerie de l'Alliance Française. M. Malraux a participé aux luttes et aventures du monde contemporain: découvreur de trésors khmers, militant anti-colonialiste, combattant aux côtés des Républicains espagnols, héros de la Résistance puis chantre inspiré du gaullisme et brillant ministre de la Culture. Il meurt en 1976, laissant derrière lui une oeuvre constituée de plusieurs essais et romans.

EDMONTON

Le pianiste québécois André Gagnon sera en spectacle à l'auditorium Jubilee d'Edmonton les 17 et 18 janvier prochain. Des billets sont disponibles à un coût variant entre 11,50$ et 37,00$.

Denise Lavallée, réalisatrice associée à CHFA, vient d'obtenir le poste de directrice de Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA). Mme Lavallée quittera donc CHFA pour s'aquitter de ses nouvelles fonctions le 3 février prochain.

JASPER ET RIVIÈRE-LA-PAIX

Les **rumeurs** veulent que Jasper et une municipalité de la région de Rivière-la-Paix soumettent leur candidature pour l'obtention de la tenue de la Fête Franco-Albertaine pour 1998. Les gens qui veulent tenter leur chance ont jusqu'au 7 février 1997 pour le faire.

LETHBRIDGE

Le Carnaval d'hiver de l'école française de Lethbridge, le Pavillon La Vérendry, se tiendra du 27 au 31 janvier prochains. Entre autres activités, le groupe Alendaï se produira devant les élèves le 31 janvier en soirée.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Les productions Barbares de Rivière-la-Paix présenteront les 24 et 25 janvier prochains la pièce dramatique de Marie Laberge, *Avec l'hiver qui s'en vient* à l'Athabaska Hall de Peace River. C'est d'ailleurs la première fois qu'une pièce de théâtre en français y sera présentée. Les rôles principaux sont tenus par Pierrette Boucher et Denis Desgagné et ils sont appuyés par Christine Mailloux, Isabelle Kowalsky, Céline Dubois et Denise Lepage. La pièce explore les mésaventures d'un homme fraîchement retraité dont l'épouse trouve l'arrêt de travail de son mari plutôt difficile.

Sheila Copps à Banff

Inauguration du *Centre for Mountain Culture*

BANFF — **La vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a procédé dernièrement à l'ouverture officielle du *Centre for Mountain Culture* à Banff.**

Unique au monde, le centre jouera un rôle fondamental pour joindre culture et environnement au moyen d'activités telles que des études culturelles, des événements spéciaux, des séminaires et des programmes de formation. Toute dernière vision du *Banff Centre for Continuing Education*, le *Centre for Mountain Culture* est situé au coeur des montagnes Rocheuses, dans le premier parc national du Canada.

En janvier 1997, le *Centre for Mountain Culture* parrainera une tournée de l'exposition photographique *The Canadian Rockies* de l'artiste Craig Richards, de la vallée de la Bow. La tournée amènera l'exposition à Mexico et à Tokyo. Le *Centre for Mountain Culture* sera également le foyer du réputé Festival du film de montagne de Banff et du Festival du livre de montagne de Banff.

«Nous sommes honorés que la vice-première ministre, en acceptant d'inaugurer personnellement le *Centre for Mountain culture*, reconnaisse l'histoire, le rôle et le potentiel du Banff Centre comme institution nationale s'attachant à faire valoir et à soutenir le patrimoine canadien», a indiqué M. Graeme McDonald, président-directeur général du *Banff Centre for Continuing Education.*

L'ACFAS - ALBERTA VOUS INVITE

Claude Couture
La loyauté d'un laïc
Pierre Elliott Trudeau
et le libéralisme canadien
Harmattan

Lancement du nouveau livre du professeur Claude Couture

La Loyauté d'un laïc: Pierre Elliott Trudeau et le libéralisme canadien

Faculté Saint-Jean, 16h mardi le 21 janvier, salle 101

Ne pas manquer le rendez-vous.

16h • Accueil et présentation
16h10 • Conférence par le professeur Claude Couture
16h50 • Période de questions
17h • Réception (gracieuseté de l'ACFAS-ALBERTA)

Comment votre entreprise peut-elle mieux se faire connaître des francophones de l'Alberta?



Une inscription et une annonce dans l'Annuaire 1997!

Un SEUL numéro à composer
(403) 461-9182
et demander Pierre BRAULT
Télécopieur: **(403) 469-1129**





Le Secrétariat provincial de l'ACFA
est à la recherche d'un.e

ADJOINT.E AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
Secteur de la comptabilité

RESPONSABILITÉS:
- Sous la supervision du directeur général, il/ elle sera responsable du système de comptabilité de l'Association: états financiers, préparation des budgets, comptes payables et recevables, dépôts et mouvements de l'encaisse, service de payes, etc.
- Il/ elle sera responsable des ressources humaines: dossiers du personnel, bénéfices marginaux, etc.
- Il/elle agira à titre de personne-ressource dans le dossier du membership, de la comptabilité de La Librairie Le Carrefour et du journal Le Franco.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Diplôme collégial ou universitaire de préférence
- Bilingue (français et anglais)
- Connaissance de l'informatique (ACCPAC Plus, Wordperfect, Excel,
- Windows 95)
- Minimum de 2 ans d'expérience en comptabilité

SALAIRE:
Selon les qualifications et l'échelle salariale de l'ACFA

ENTRÉE EN FONCTION
Mi-janvier 1997

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 31 janvier 1996** à l'adresse suivante:



M. Georges Arès
Directeur général
Association canadienne-française de l'Alberta
Bureau 200, 8923-82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Musée historique

Le père Noël en spectacle

MARTIN BRAULT

ST-PAUL — Afin de souligner le temps des Fêtes, le Musée historique de St-Paul a organisé une exposition de Noël intitulé *Le père Noël en spectacle*. L'exposition a eu lieu du 2 au 20 décembre dernier et a attiré pas moins de 29 classes d'étudiants de la région pour un total d'environ 340 élèves. De plus, l'exposition a attiré plus d'une cinquantaine d'adultes qui sont venus découvrir la magie de Saint-Nicolas.



ZCL Composites Inc.,

recherche actuellement un préposé au service à la clientèle avec expérience dans l'industrie du plastique composite/fibre de verre et du marché des produits pétroliers. Le/la candidat(e) doit être bilingue, avoir d'excellentes capacités d'apprentissage ainsi qu'un bon esprit d'équipe. Prière d'envoyer votre C.V. à:

Martin Brazeau,
Directeur des ressources humaines
6907-36 St, Edmonton (AB) T6B 2Z6,
avant le 20 janvier 1997

Concours RFI-ACCT

Le tour du monde en 5 600 nouvelles

PARIS — **Des auteurs des cinq continents ont participé au 18ième concours RFI-ACCT de la nouvelle. Avec 91 pays représentés, c'est en provenance du Cameroun et de la France que sont venu le plus grand nombre de textes.**

Près de la moitié des pays existants sur la planète étaient représentés. Créé il y a presqu'un quart de siècle, ce concours ne cesse d'attirer de nouvelles plumes: 3 000 il y a seulement deux ans, 5 600 aujourd'hui. Sur ce total, 1 369 textes sont venus du Cameroun et 1 390 de France. Comme élément de comparaison, le Canada n'a envoyé que 200 nouvelles. Cependant, la quantité n'a rien à voir avec la qualité puisque c'est une Québécoise, Charlotte Gingras, qui a remporté, fin septembre, avec *le Paradis* le premier prix auquel tous rêvaient depuis des mois.

Le paradis: une maison déglinguée d'une grande ville, une cour dépotoir qu'un homme et une femme d'abord étrangers, hostile, vont transformer en un lieu de vie. «*Il la porterait dans ses bras, elle était si menue, il l'installerait dans le hamac, elle se balancerait tout doucement, à moitié assoupie. La vigne vierge tresserait un mur souple à travers les mailles de la clôture, s'emmêlerait dans les fils barbelés, les protégerait des regards. Dans le jardin bleu, on oublierait, oui, on oublierait les odeurs de la ruelle, on oublierait l'hiver à venir et le froid qui effrite la moindre tentative de bonheur*».

Les pays d'Afrique les mieux représentés, avec plus de cent participants chacun, sont le Bénin, le Congo, le Sénégal, le Togo, le Zaïre, la Côte d'Ivoire, l'Algérie et le Maroc. Ailleurs, ce sont, outre le Canada, la Belgique, le Liban, la Roumanie et Haïti. Au total, plus de 30 000 participants depuis les débuts. Parmi eux, quelques dizaines de vrais talents, mais des dizaines de milliers d'amoureux d'une langue française qui ne se porte pas si mal.

CNRC · NRC

Nous cherchons des innovateurs en matière de construction.

L'industrie canadienne de la construction est vitale pour l'économie, produisant 12 cents pour chaque dollar de notre produit intérieur brut. Quand elle prospère, nous prospérons tous. Pour demeurer concurrentielle, cette industrie doit innover. C'est là que vous intervenez, vous et *l'Institut de recherche en construction (IRC)*, situé à Ottawa.

L'IRC est le centre canadien de technologie de la construction. Plus de 250 scientifiques, ingénieurs et employés de soutien élaborent et livrent des technologies supérieures qui aident l'industrie de la construction à contenir les coûts et à améliorer son caractère concurrentiel.

Par exemple, l'IRC constitue des consortiums publics et privés pour fournir les budgets nécessaires à la recherche de solutions rentables aux problèmes de construction. En collaboration avec les provinces, l'IRC travaille à élaborer des règlements progressifs sur la construction, et il évalue de nouveaux produits pour les entreprises qui vendent aux marchés canadiens et internationaux.

À titre d'un des cinq principaux secteurs commerciaux du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), l'IRC effectue des recherches et met au point des technologies de calibre mondial dans les domaines de l'enveloppe de bâtiment, de la gestion des risques d'incendie, du milieu intérieur, des technologies et de stratégies de réparation, ainsi que de l'infrastructure urbaine.

Pour relever ces défis, l'IRC a besoin d'innovateurs. ***En êtes-vous?***

Coordonnateur/coordonnatrice, Collaboration avec l'industrie
Numéro de référence : RC-95-01

De concert avec des associations nationales et provinciales de marque ainsi que le réseau du Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC, vous travaillerez à assurer la pertinence et l'adoption des technologies de l'IRC. Vous possédez un diplôme de premier cycle en ingénierie ou en architecture et, idéalement, avez fait des études de second cycle en administration des affaires, en planification ou en communication. Vous possédez une grande expérience de l'industrie canadienne de la construction et avez travaillé avec des cadres supérieurs à des niveaux professionnels. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour ce poste.

Conseiller/conseillère technique, Conception structurale
Numéro de référence : RC-96-08

À titre de principale source de compétence en conception structurale, vous serez responsable des aspects du Code national du bâtiment liés à la conception structurale. Vous possédez un diplôme de premier cycle ou, idéalement, un diplôme de deuxième cycle en génie civil. Vous avez également une vaste expérience des codes, des normes et de la conception de structure (y compris des séismes). La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour ce poste.

Attaché(e)s de recherche Numéro de référence : RC-96-RA

Vous possédez un doctorat en science ou en génie, soit en génie civil (géotechnique, ingénierie de structure), en génie chimique, en génie mécanique (chaleur, masse, transfert de force d'impulsion), en génie des matériaux (organiques, inorganiques), en génie physique (acoustique architecturale, essais non destructifs, instrumentation, détecteurs), en chimie, en physique ou dans une discipline connexe. Vous ferez valoir votre compétence en modélisation, en recherche en laboratoire ou en travail sur le terrain (ou dans tous ces domaines) pour résoudre des problèmes nationaux en matière de construction et acquérir de l'expérience sur le plan de la recherche pour les clients de l'industrie.

Agent(e)s du Conseil de recherches Numéro de référence : RC-96-RCO

Vous contribuerez au rayonnement des activités de l'IRC en matière de R et D, de codes et d'évaluation dans l'industrie canadienne de la construction et dans l'ensemble du pays, en appliquant des principes et des techniques socio-économiques et en faisant la promotion de l'IRC. Vous possédez un diplôme de premier cycle en ingénierie, en science ou en architecture et avez fait des études de deuxième cycle en administration des affaires, en marketing, en communication, en gestion de projet ou en planification. Votre expérience de l'industrie de la construction est un atout.

Dans tous les cas, les salaires sont en fonction des titres et des qualités. Ces postes sont d'une durée déterminée initiale de deux ans. Nous exigeons aussi une vérification approfondie de la fiabilité.

Si l'un ou l'autre de ces postes vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitæ, au plus tard le 31 janvier 1997, au **Groupe de Recrutement et dotation, Conseil national de recherches Canada, Édifice M-58, chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0R6.** Veuillez y préciser le numéro de référence du poste convoité.

Le CNRC souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Nous remercions d'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.

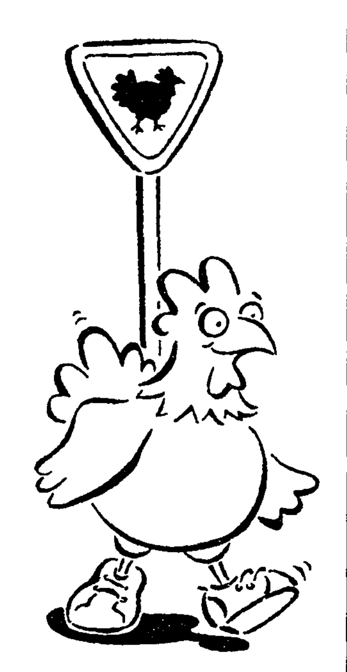
This information is available in English.

Conseil national de recherches Canada | National Research Council Canada

Canadä

ANNUAIRE 1997... 461-9182

Q: Pourquoi la poule a-t-elle traversé la route ?



R: Pour vivre plus longtemps.

En traversant la route, la poule renforce son coeur, améliore sa capacité pulmonaire et son comportement...

Défi santé : notre responsabilité à tous !MC avec PARTICIPACTION MD



Directrice générale ou directeur général

Impôt international

Revenu Canada

Ottawa (Ontario)

Ayez une influence positive sur l'économie canadienne par votre leadership et votre esprit stratégique et innovez dans le domaine de l'impôt international au sein d'un organisme d'avant-garde, dynamique et diversifié.

Son rôle national dans la production de recettes, l'administration fiscale, le commerce international et les services frontaliers fait de Revenu Canada un organisme essentiel pour la gestion des affaires publiques. Ses services touchent presque la totalité des citoyennes et citoyens, des entreprises, des importateurs et exportateurs ainsi que des industries de notre pays.

Sa culture organisationnelle est axée sur l'intégrité du service et s'appuie sur une stratégie d'observation fondée sur l'éducation, l'information, la formation et la responsabilisation. Son succès est attribuable à la compétence et au professionnalisme des membres de son personnel qui ont à cœur d'offrir un excellent service, de consulter leur clientèle et d'établir des partenariats.

Ayant fait vos preuves en tant que leader, gestionnaire et stratège, vous vous êtes taillé une solide réputation en raison de votre esprit d'équipe et de vos talents pour la médiation et la négociation. Vous avez hâte de relever des défis dans un environnement complexe et de jouer au niveau international un rôle consistant à promouvoir la compétitivité des entreprises canadiennes, à protéger la base d'imposition canadienne et à augmenter la collaboration entre les parties aux traités visant à réduire l'évasion fiscale à l'échelle mondiale. Vous connaissez bien les deux langues officielles. Vous toucherez un salaire variant entre **87 700 $** et **103 100 $.**

Votre curriculum vitæ doit clairement démontrer que vous répondez aux exigences précitées.

Veuillez acheminer votre curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement d'ici le **31 janvier 1997**, en indiquant le numéro de référence **X9635N11497-NET(W8F)** ainsi que votre citoyenneté, au **Programme des cadres de la direction, Portefeuille des opérations gouvernementales, Commission de la fonction publique du Canada, L'Esplanade Laurier, tour ouest, 21e étage, 300, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0M7. Télécopieur : (613) 992-8918**

Pour plus de renseignements sur nos programmes de recrutement, visitez notre site Internet à http://www.psc-cfp.gc.ca/recruit/cfp1.htm

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada | **Public Service Commission of Canada**

Canada

L'UniThéâtre

8527 - rue Marie-Anne Gaboury (91e) Edmonton, Alberta
téléphone: 469-8400 télécopieur:440-6970

COURS DE THÉÂTRE POUR ADOLESCENTS

Ce cours est une initiation au jeu d'acteur:
"Être" sur scène
Exercices de mise en confiance, de mise en train et de concentration
Exercices de voix, d'improvisation et d'interprétation
Recherche de personnage: langage corporel, émotions, crédibilité
Étude d'un texte spécifique: les objectifs, les conflits et les intentions,
Comment découper un texte afin de cerner les forces théâtrales qu'il suggère.
Les participants travailleront à partir d'une courte pièce,
(La jalousie du barbouillé de Molière),
pour mettre en pratique et développer les différentes habiletés de base étudiées durant le cours.
La pièce sera présenter lors de l'événement Molière les 21, 22 et 23 mars 1997

Quand: les mardis du 28 jan/97 au 03 juin/97
Heure: 16h00 à 17h30
Lieu: La Cité francophone
Coût: $125,00
Comment vous inscrire?
Il suffit de faire parvenir à L'UniThéâtre le formulaire d'insription accompagné d'un chèque de $ 125,00 au nom de L'UniThéâtre.

NOM: ____________________
ADRESSE: ____________________
TÉLÉPHONE: ____________________
AGE: ________ (S.V.P. inclure votre paiement de $125,00 au nom de L'UniThéâtre)

OFFRE D'EMPLOI

L'Association canadienne-française de l'Alberta régionale d'Edmonton est à la recherche d'un.e

Directeur, directrice général.e

Qualifications requises:
. excellente connaissance du milieu minoritaire à Edmonton;
. diplôme universitaire ou équivalent;
. expérience en développement communautaire;
. capacité de travailler en équipe;
. expérience en gestion de personnel serait souhaitable.

Responsabilités:
. voir au fonctionnement démocratique de l'association;
. gestion du personnel;
. administration des ressources;
. planification et exécution de la programmation;
. communications et relations publiques.

Salaire: à négocier selon l'expérience et la formation.
Date d'entrée en fonction: le 27 janvier 1997

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 21 janvier à 16h



Jean Patenaude
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
#100, 8925 - 82 avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Télécopieur: 469-3997
E-mail: acfareg@datanet.ab.ca

Air Canada recherche des

Agents de bord

Postes permanents et postes temporaires de 6 mois

Le personnel d'Air Canada constitue indéniablement son atout le plus précieux. En effet, dans une industrie de service au client où la concurrence est vive, il nous faut pouvoir compter sur la sensibilité développée de nos employés à l'égard de la dimension humaine.

Si vous avez un intérêt véritable pour le service à la clientèle, un poste d'agent de bord pourrait constituer un défi à votre mesure.

Exigences
- Les candidats idéaux parlent au moins deux langues : japonais, cantonais, mandarin, coréen, hébreu, arabe, en plus du français et/ou l'anglais
- Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu
- Taille minimale de 5 pi 2 po (1,57 m)
- Âge minimal de 18 ans
- Expérience de travail dans le secteur des services, un atout certain
- Tenue soignée et forte dose d'énergie
- Entregent et aptitude à travailler efficacement auprès du public, même dans des circonstances difficiles
- État de santé répondant à nos exigences sur le plan médical
- Les candidats reçus doivent être en mesure d'accepter une affectation dans une des bases de service en vol d'Air Canada suivantes : Halifax, Toronto, Winnipeg, Calgary ou Vancouver

Les personnes intéressées sont invitées à venir rencontrer nos agents de recrutement le mardi 21 janvier, entre 10 h et 18 h, à l'endroit suivant :

Edmonton Hilton
10235 - 101st Street
Edmonton

Prière de ne pas téléphoner.

Remarque : Les candidatures des personnes qui se sont présentées à des entrevues ou des examens pour un tel poste au cours des six derniers mois ne seront pas considérées dans le cas présent.

Air Canada est liée par la Loi sur l'équité en matière d'emploi et la Loi sur les langues officielles du Canada.



AIR CANADA

Transfert du logement social aux provinces

Le monde coopératif francophone est inquiet

OTTAWA (APF) — **Le projet du gouvernement fédéral de transférer aux provinces la gestion du logement social inquiète le milieu coopératif francophone.**

Dans son budget déposé le 6 mars 1996, le ministre des Finances, Paul Martin, annonçait que le gouvernement fédéral était maintenant disposé à offrir aux gouvernements provinciaux et territoriaux la possibilité de prendre en charge la gestion du logement social. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a d'ailleurs déjà commencé à se retirer progressivement de son rôle dans le logement social. Ainsi depuis 1993, elle n'a accordé aucun financement pour la construction de nouveaux logements sociaux.

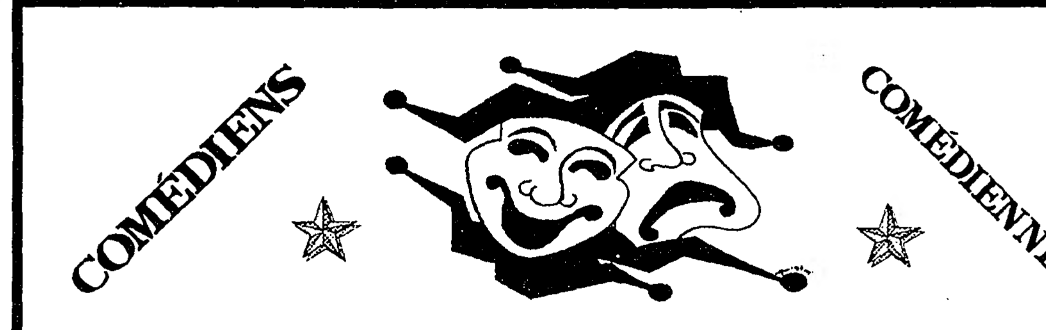
La Fédération de l'habitation coopérative du Canada, tout comme le Conseil canadien de la coopération, souhaitent que le gouvernement fédéral continue à gérer le logement social. A tout le moins, dit-on, Ottawa devrait transférer la gestion du logement coopératif à la Fédération de l'habitation coopérative, qui a d'ailleurs déposé une proposition en ce sens.

Puisque le logement coopératif ne représente que 10 pour cent de tout le logement social au pays, les deux organismes craignent que les provinces décident tout simplement de gérer directement les coopératives d'habitation, passant ainsi par-dessus la tête des sociétaires, qui perdraient alors tout contrôle sur leur logement. Car, si les habitations à loyer modique (HLM) sont gérées par des fonctionnaires, il en est tout autrement des coopératives d'habitation, dont certaines ont été créées pour préserver des foyers de vie en français.

On compte 650 000 logements sociaux au pays, dont 65 000 logements coopératifs. Les coopératives d'habitation francophones sont au nombre de 21 à l'extérieur du Québec, ce qui représente 870 unités de logement. Ces coopératives se retrouvent à Vancouver (C.B), Edmonton et St-Isidore (Alberta), Saskatoon (Saskatchewan) St-Norbert (Manitoba), Timmins, Sudbury, Gloucester, Ottawa, Vanier et Rockland (Ontario), Tracadie, Dieppe et Shédiac (Nouveau-Brunswick), Wellington (Ile-du-Prince-Édouard) et Chéticamp (Nouvelle-Ecosse).

Au bureau de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Diane Marleau, on confirme que des négociations bilatérales avec les provinces sont en cours. Elles seraient même très avancées avec certaines d'entre elles, de sorte que le gouvernement fédéral pourrait bien annoncer la conclusion d'ententes "dans les mois à venir". Selon Jean Leroux, le gouvernement fédéral entend s'assurer que les provinces respecteront la Loi sur les langues officielles et qu'elles offriront le même service linguistique : "C'est notre approche dans le dossier. On ne veut pas poser un geste qui entraînerait une diminution des services." Cette approche est d'ailleurs semblable à celle qui est présentement utilisée dans le cadre des négociations entourant le transfert aux provinces de la formation de la main-d'œuvre.

Le député libéral d'Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger, souhaite lui aussi que le gouvernement fédéral laisse à une organisation coopérative le soin de gérer ce type particulier de logement. Sa circonscription compte de nombreuses coopératives d'habitation, dont six coopératives francophones. Personne, dit-il, ne veut que le gouvernement de l'Ontario mette son nez dans leurs affaires : "Ils (les coopérateurs) ne veulent pas être administrés par une province qui a déjà dit qu'elle voulait sortir du logement social au profit du secteur privé". Pour ce qui est de l'aspect linguistique, M. Bélanger a constaté que ce n'était pas cet aspect du dossier qui préoccupait le plus les coopératives d'habitation francophones.



À bon vin, point de bouchon

Annie Bourret (APF)

suite à la page 12...

Novembre accueille le Beaujolais nouveau, un vin rouge à boire dans les mois qui suivent car il vieillit mal. Prétexte parfait pour jouer au taste-vin (ou tâte-vin), un archaïsme qui nous vient du vieux verbe français *taste* au sens de «goûter». Pour que la prestation ne tourne pas au vinaigre, voici un petit vocabulaire de l'oenologue amateur. N'en abusez pas : avant d'avoir le sens contemporain de dégustateur professionnel, le taste-vin du Moyen âge désignait un ivrogne!

Arôme odeur du vin causée par l'essence du fruit (voir bouquet et nez) **Astringent** vin dont l'excès de tanin laisse la bouche épaisse **Blanc** vin dont la couleur vient des raisins noirs sans leur peau (vinification en blanc) **Blanc de blanc** vin de raisins blancs **Bouquet** parfum d'un vin ou d'une liqueur **Bouteilles de champagne** magnum (2 bouteilles), jéroboam (4 b.), réhoboam (6 b.), mathusalem (8 b.), almanazar (12 b.), balthazar (16 b.), nabuchodonosor (20 b.) **Bouteilles en «jupe» d'osier ou de paille**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

À VENDRE
TERRAIN ET BÂTIMENTS
RÉGINA (SASKATCHEWAN)

Ancienne station de recherche, située près des limites de la ville de Régina.

- Comprend différents bâtiments décrits dans les documents de soumission
- Le tout est situé dans la section 4-17-19-W2M et la superficie est de 179,4 ha.

Pour obtenir les documents de soumission ou d'autres renseignements, veuillez communiquer avec T.I. Herbert, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Services immobiliers, 9700, avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone (403) 497-3718.

Les offres scellées seront reçues jusqu'au 12 mars 1997, 14 heures, à l'adresse suivante:

Gestionnaire, Marchés immobiliers
Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada
9700, avenue Jasper, bureau 1000
Edmonton (Alberta) T5J 4E2

LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER AUCUNE DES OFFRES SOUMISES, Y COMPRIS CELLE DU PLUS OFFRANT

Canada

COMÉDIENS COMÉDIENNES

Auditions

Sganarelle

de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière

L'UniThéâtre recherche aussi : décorateurs(trices), accessoiristes, patenteux(euses) maquilleurs(euses).

Auditions:
jeudi le 23 janvier 1997
et
lundi le 27 janvier 1997
à 19h00

dans les locaux de L'UniThéâtre
La Cité francophone
8527 rue Marie-Anne Gaboury (91st)
local 210





Pour de plus amples renseignements, contactez Diane ou Daniel au 469-8400.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8527 91e rue, edmonton (Alberta) T6C 3N1

COOP d'habitation: Le quartier du collège reçoit les applications pour la location d'appartements. SVP communiquer avec Rose-Marie Tremblay au 463-1116 (déc. 97)

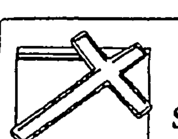
Le Franco 465-6581



Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système **Fabri Zone**

Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin
8829 - 95 Rue, Edmonton, Alberta T6C 3W6
Service (24 heures) 426-6625
Rés.: 468-3067, Téléc.: 463-2514



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8527 91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1

BEST PAINTERS



- Travail professionnel
- Prix compétitifs • Evaluation gratuite
- Références • Travail garanti

Patrick Aubert Bur: (403) 465-BEST Cell: (403) 940-5560

FORUM
sur l'avenir de l'éducation de langue française

APPEL DE MÉMOIRES

La force des liens favorisera-t-elle l'éducation de langue française?

Défis, espoirs...

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, ou pour obtenir un Cahier d'appel de mémoires :



268, rue Marie-de-l'Incarnation
Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : (418) 681-4661
Télécopieur : (418) 681-3389
Courrier électronique : informat@acelf.ca
Visitez le site Internet : http://www.acelf.ca/forum

CRTC AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Canada

Avis d'audience publique CRTC 1996-15. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 24 février 1997, 9H00, à l'Hôtel du Parc, 3625, av. du Parc, Montréal (Qc.), afin d'étudier ce qui suit: 22. calgary (Alb.). Demande présentée par **LORNE E. THOMPSON** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une radio FM de langue anglaise, à vocation religieuse, à Calgay, à la fréquence 105,9 Mhz. Le CRTC n'étudiera cette demande que si elle est acceptable au plan technique par le ministère de l'industrie. EXAMEN DE LA DEMANDE: 252 n.-o., Silverview Way, CALGARY (Alb.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111. Les interventions écrites, accompagnées d'une preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 30 janvier 1997. Les personnes qui désirent comparaître à l'audience et qui requièrent des auxiliaires de communication doivent en aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Il est possible que des intervenants dont les observations sont claires et complètes ne soient pas appelés à comparaître devant le Conseil. Cependant, toutes les interventions seront prises en considération lors des délibérations. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, Saint-Vital
Beaumont, Saint-Vital
4905 - 50e Rue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

PEACE RIVER

Our Lady of Peace
10405 - 99e Rue
3e dimanche du mois
à 12h30

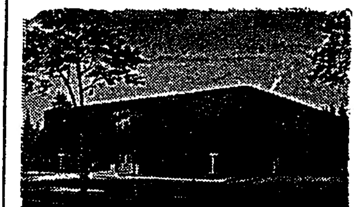
ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

SAINT-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche à 9h30

Connelly McKinley Ltd.
Salon Funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive, St-Albert, 458-2222
256, rue Fir, Sherwood Park, 464-2226



Nous desservons Edmonton et la région

GUY C. HEBERT
200 - 14 RUE PERRON, ST-ALBERT (ALBERTA) T8N 1E4
Rés.: 459-5491 **Bur.: 459-7786** Téléc.: 459-0235

Téléphone (403) 466-8565
PATENAUDE COMMUNICATIONS
Jean Patenaude, réalisateur
Vidéo- radio - télévision
8408 - 56 rue, Edmonton, Alberta T6B 1H7 Canada

Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)
303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T3H 4B8
Obstétricien **Tél.: 421-4728** *Gynécologue*

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6
Tél.: 455-2389

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: **439-6189** Rés.: **465-3533**

Dr Léonard Nobert
Dentiste
54 Rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 439-3797

DUROCHER SIMPSON
AVOCATS
Service personnalisé et efficace d'une équipe d'avocats expérimentés
Contactez: Me Allan W. Damer, avocat
EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place, 10060 avenue Jasper
Tél.: 420-6850
MORINVILLE: 10201 100 avenue
Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)

McCuaig Desrochers
BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES
Au service de la francophonie albertaine
2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton ab T5J 2Z1
Tél.: (403) 426-4660
Fax.: (403) 426-0982

(LANGUE)... suite de la page 10

bonbonne qui, lorsqu'elle a une capacité de 3 bouteilles, s'appelle dame-jeanne en Provence et jaquelin en Belgique **Cadavre** n'importe quelle bouteille d'alcool vidée **Capiteux** vin qui monte à la tête, un degré de plus que le vin généreux **Champagne** vin blanc de la Champagne, rendu mousseux **Corsé** vin qui laisse en bouche une sensation de consistance (on dit aussi étoffé ou qui a du corps) **Doux** vin sucré ou liquoreux (voir sec) **Fruité** vin qui a conservé l'odeur du raisin **Généreux** vin riche en alcool ou fort

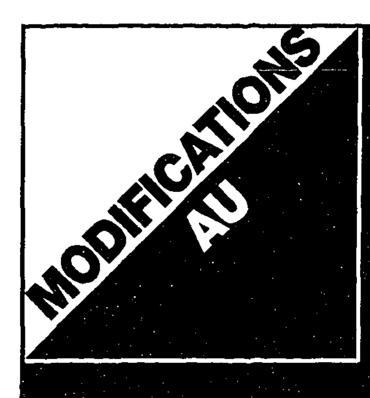
Moelleux vin léger, clairet **Moût** jus du raisin avant la fermentation alcoolique **Mousseux** vin mis en bouteille avant la fin de la fermentation (mousseux naturel) ou rendu mousseux par champagnisation ***Mulled vine*** vin chaud épicé en français **Nez** critère de dégustation du vin selon son arôme ou son bouquet **Oenologie** étude des techniques de fabrication et de conservation du vin (préfixe grec *oeno-*)

Race décrit les grands vins **Robe** couleur du vin **Rosé** vin produit selon la vinification en blanc de raisins rouges (et non un mélange de raisins blancs et de rouges) **Rouge** vin dont la couleur vient de la peau des raisins noirs (vinification en rouge) **Sec** vin peu sucré (voir doux) **Vin** boisson alcoolisée produite par la fermentation du raisin **Vinaigre** mauvais vin, piquette, vinasse, pinard, gros rouge qui tache et assaisonnement dont on ne saurait se passer **Vin et fromage** employé au Canada pour des occasions sociales où l'on sert différents vins et fromages, parfois à caractère de dégustation professionnelle.

Enfin, terminons sur une petite énigme : quand donc le **pot de vin**, un bien honnête pourboire au départ, est-il devenu synonyme de corruption? À l'origine, il s'agissait réellement de vin passé sous la table. Après 1483, l'expression a désigné de l'argent versé en secret pour obtenir des avantages.

P.S. : Si j'ai laissé des erreurs, j'en assume la responsabilité. Après tout, quand le vin est tiré, il faut le boire...

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à **bourret@vcn.bc.ca.**



RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI :

Les modifications apportées au Régime d'assurance-emploi sont maintenant en vigueur depuis le 5 janvier 1997. Le nouveau régime a remplacé l'ancien Régime d'assurance-chômage le 1er juillet 1996.

L'assurance-emploi procure une protection de base du revenu des Canadiens et des Canadiennes, en plus d'offrir de nouvelles prestations de soutien au réemploi aux personnes en chômage pour les aider à retourner au travail. Voici des réponses aux questions que vous pourriez vous poser concernant certains de ces importants changements.

QUOI DE NEUF POUR LES PRESTATAIRES ?

Les heures sont-elles maintenant prises en compte plutôt que les semaines ?

Oui. Chaque heure travaillée rémunérée sera prise en compte aux fins d'admissibilité au Régime d'assurance-emploi. Le nombre d'heures minimum requis variera de 420 à 700 (soit l'équivalent de 12 à 20 semaines de 35 heures chacune), selon le taux de chômage de votre région.

Si vous présentez une demande après votre premier emploi ou après une absence de deux ans ou plus du marché du travail, vous devrez désormais avoir accumulé 910 heures pour être admissible.

Pour avoir droit à des prestations de maladie ou de maternité ou encore à des prestations parentales, vous devrez avoir accumulé un minimum de 700 heures de travail.

Pendant combien de temps puis-je recevoir des prestations d'assurance-emploi ?

Le nombre maximum de semaines pour lesquelles des prestations sont payables varie entre 14 et 45, selon le nombre d'heures d'emploi assurable accumulées et le taux de chômage de votre région.

Si je travaille durant 15 heures ou moins par semaine, suis-je couvert désormais en vertu du Régime d'assurance-emploi ?

Oui. Aucun nombre d'heures ni montant gagné minimum par semaine ne seront exigés pour que l'emploi soit assurable. Toutes les heures travaillées seront prises en compte et les cotisations s'appliqueront sur chaque dollar gagné. **Toutefois**, si vous gagnez 2 000 $ ou moins par année, vos cotisations vous seront remboursées au moment de remplir votre déclaration de revenus.

Le fait d'avoir déjà reçu des prestations peut-il influer sur de futures prestations ?

Oui. Le taux normal des prestations est de 55 % de votre rémunération assurable. Celui-ci pourrait être réduit de 1 % pour chaque tranche de 20 semaines de prestations versées depuis juillet 1996. Le taux de prestations pourrait être réduit jusqu'à 50 % du salaire assurable après 100 semaines de prestations. Cet ajustement au taux des prestations s'appelle la *règle de l'intensité*.

À NOTER : *La règle de l'intensité ne s'applique pas aux personnes bénéficiant du supplément de revenu familial, de prestations de maladie ou de maternité ou encore de prestations parentales.*

Qui peut bénéficier du nouveau supplément de revenu familial?

Les prestataires, ayant des enfants à charge, qui reçoivent la prestation fiscale pour enfants et dont le revenu familial est inférieur à 25 921 $ sont admissibles au nouveau supplément de revenu familial. Les prestataires admissibles recevront jusqu'à 65 % de leur rémunération assurable. **Toutefois**, le taux de prestations maximal demeurera de 413 $ par semaine pour tous les prestataires.

Y aura-t-il quelque changement que ce soit dans mes déductions au titre des cotisations d'assurance-emploi à partir de janvier ?

Oui. Le taux de cotisation à l'assurance-emploi pour 1997 est moins élevé que l'an dernier. Toutefois, à compter de janvier, vous remarquerez une différence dans la façon de déduire vos cotisations au cours de l'année. Il n'y a plus de maximum assurable hebdomadaire de 750 $ sur votre rémunération assurable. Les cotisations sont maintenant payables sur chaque dollar gagné jusqu'à concurrence d'un montant maximal annuel de 39 000 $. Une fois ce montant atteint, vous n'aurez plus de cotisations à payer. Par exemple, si votre salaire annuel est de 58 500 $, vous payerez toutes vos cotisations d'assurance-emploi dans les huit premiers mois et n'aurez aucune cotisation à payer pour le reste de l'année.

Puis-je gagner plus qu'avant sans perdre des prestations ?

Oui. Tous les prestataires, quel que soit leur revenu, peuvent gagner jusqu'à 50 $ par semaine ou 25 % de leurs prestations habituelles, le montant *le plus élevé* s'appliquant, sans voir leurs prestations réduites.

Quelles sont les nouvelles prestations de soutien au réemploi ?

Le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et les territoires pour établir de nouvelles prestations de soutien au réemploi pour aider les Canadiens et les Canadiennes à réintégrer le marché du travail.

Ces prestations peuvent comprendre les mesures suivantes : *subventions salariales ciblées* pour inciter les employeurs à offrir une expérience en milieu de travail pouvant mener à un emploi à long terme; *aide au travail indépendant* pour aider les personnes sans emploi à démarrer leur propre entreprise; *partenariats pour la création d'emploi*, des partenariats locaux visant à créer des emplois durables dans votre collectivité.

QUOI DE NEUF POUR LES EMPLOYEURS ?

La méthode de déclaration des données sur l'emploi a été révisée dans le cadre du nouveau Régime d'assurance-emploi. Le gouvernement du Canada et les employeurs ont collaboré à mettre en place un système simplifié de déclaration des données. Une trousse d'information a été envoyée à tous les employeurs. Si vous ne l'avez pas reçue, veuillez communiquer avec le Centre de ressources humaines du Canada le plus près.

En quoi diffère le Relevé d'emploi ?

En règle générale, vous devrez déclarer, pour chaque employé, uniquement les premier et dernier jours de travail, le nombre total d'heures travaillées au cours des périodes de paye des 53 dernières semaines et la rémunération assurable totale des 27 dernières semaines.

Qu'est-ce que le nouveau système basé sur les heures de travail ?

Depuis le 1er janvier 1997, chaque heure travaillée et rémunérée est assurable. Autrement dit, le revenu de tous les travailleurs est maintenant assurable.

Les cotisations sont-elles maintenant calculées différemment ?

Oui. Elles sont maintenant calculées d'après chaque dollar de rémunération assurable, jusqu'à concurrence d'un maximum *annuel* de 39 000 $ plutôt que d'un maximum hebdomadaire.

En quoi consiste le nouveau programme pour l'embauche de nouveaux travailleurs ?

Si vous êtes un petit employeur et qu'en 1996 vous avez payé moins de 60 000 $ en cotisations de l'employeur, vous aurez droit à un remboursement en 1997 et 1998, si votre facture de cotisations augmente de 250 $ ou plus.

APPLICATION PLUS SÉVÈRE DE PÉNALITÉS

Aux termes du Régime d'assurance-emploi, les prestataires coupables de fraude devront satisfaire à des règles d'admissibilité plus sévères. Un plus grand nombre d'heures de travail seront nécessaires pour présenter de nouvelles demandes et les pénalités financières augmenteront.

Les employeurs qui participent à une fraude feront également face à des pénalités plus sévères pouvant s'élever jusqu'à 12 000 $ par infraction ou au total des pénalités imposées au prestataire dans le cas de collusion.

Si vous avez fait une erreur de bonne foi et avez oublié de nous en informer, il n'est pas trop tard pour le faire. En vertu de notre politique concernant la divulgation volontaire, nous pouvons annuler toute pénalité ou poursuite, advenant que le cas ne fasse pas déjà l'objet d'une enquête.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

- Composez sans frais le 1 800 276-7655 pour obtenir votre brochure sur le nouveau Régime d'assurance-emploi du Canada (ATME : 1 800 465-7735).
- Passez au Centre de ressources humaines du Canada le plus près, dont l'adresse figure dans la section du gouvernement du Canada de votre annuaire téléphonique, sous la rubrique «Développement des ressources humaines Canada».
- Consultez notre site Internet au http://www.hrdc-drhc.gc.ca



Développement des ressources humaines Canada | Human Resources Development Canada

Canadä